



## **INSCRIPTIONS PAR EQUIPE AU CROSS CORPORATIF 53**

*Les coureurs inscrits doivent, soit habiter, soit travailler en Mayenne (article 4 des statuts de l'association)*

**Pour respecter les consignes sanitaires en vigueur,  
la saison 2020 2021 est mise entre parenthèses.  
Rendez-vous à l'automne 2021**